

**UNIVERSITÉ ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA  
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
DÉPARTEMENT DES SCIENCES SOCIALES**

**MÉMOIRE DE FIN DE CYCLE**

En vue de l'obtention du diplôme de Master en sociologie

**Option** : Sociologie de Travail et des Ressources Humaines

**Thème :**

**La conciliation entre la vie professionnelle et la  
vie familiale des enseignantes**

**Cas pratique : CEM CHAHID AHBAB AARAB**

**Présenté par :**

M<sup>lle</sup> : BOUDIAB Kamilia

M<sup>lle</sup> : GANA Fatma

**Encadré par :**

M: MATI Ali

**Année Universitaire**

2013-2014

# *Remerciements*

*On aimerait en premier lieu remercier notre dieu Allah qui nous a donné la volonté et le courage pour la réalisation de ce travail.*

*On tient à remercier tout d'abord notre encadreur M<sup>r</sup>: MATI Ali de nous avoir proposé ce sujet de recherche .la clarté et la précision de son rapport montrent à quel point il s'est investi dans ce travail, ses critiques et ses conseils nous sont d'ores et déjà précieux.*

*De même nous exprimons toute notre gratitude et sincères remerciements au directeur du CEM AHBAB Aarab ainsi toutes les enseignantes enquêtées.*

*Enfin on adresse nos sincères remerciements à tous ce qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cette recherche.*

# Dédicace

*Nulle oeuvre n'est exaltante que celle réalisée avec le soutien moral et financier des personnes qui nous sont proches.*

*Je dédie ce travail à :*

*Mon père et à ma mère qui m'ont toujours entouré et motivé à sans cesse devenir meilleur*

*Mes frères Hmimi, Braham et Salah qui m'ont assisté dans ces moments difficiles et m'ont servi d'exemple*

*A ma meilleure amie Celia louldji qui ma beaucoup aidé à réaliser ce travail , et a mes deux adorables neveux Elysam et Marwa .*

*Pour mon professeur encadreur M<sup>r</sup>: MATI Ali pour son aide et sa précieuse attention.*

**kamilia**

# *Dédicace*

*Je dédie ce modeste travail à :*

*A Mes très chers parents que j'aime beaucoup et pour leurs sacrifices et soutiens tout au long de ma vie.*

*A Mon très cher frère, Fares*

*Mes sœurs djidji SAM Lila*

*A mes copines warda chachou chacha*

*A ma binôme kamilia*

*Et a toutes mes amis sans exception*

*A Tous ceux qui me connaissent de loin ou de près et je n'ai pas pu citer*

**Fatma**

## Liste des tableaux

<b>N°</b>	<b>Titre</b>	<b>Page</b>
<b>01</b>	<b>La répartition des enquêtés selon l'Age</b>	<b>42</b>
<b>02</b>	<b>La répartition de l'échantillon selon la Situation Matrimonial</b>	<b>43</b>
<b>03</b>	<b>La répartition des enquêtées selon le Milieu Géographique</b>	<b>43</b>
<b>04</b>	<b>Répartition de l'effectif selon le type de famille</b>	<b>44</b>
<b>05</b>	<b>La répartition des effectifs selon le nombre d'enfants</b>	<b>46</b>

# Sommaire

# Sommaire

<b>Introduction.....</b>	<b>I</b>
--------------------------	----------

## *Partie méthodologique*

### Chapitre 01 :

1- La problématique .....	08
2- Les hypothèses .....	10
3- Les raisons de choix du thème .....	11
4- Les objectifs de la recherche.....	12
5- Définition des concepts clés.....	12
6- Les études antérieures.....	14

### Chapitre 02 :

1- Présentation du terrain de recherche.....	18
2- La population d'études.....	18
3- La méthode de recherche.....	18
4- Les techniques de recherche.....	19
5- Le déroulement de la pratique.....	21
5-1 La pré-enquête.....	21
5-2 L'application du guide d'entretien.....	22
6- Les obstacles de la recherche.....	22

# *Partie théorique*

## **Section I** : La femme algérienne, statut sociale, vie domestique et le travail salarié

I.1 Histoire et évolution du travail des femmes.....	24
I.2 L'émancipation des femmes durant l'entre-deux guerres.....	26
I.3 La place de la femme au sein de la société algérienne : passé et Présent.....	28
I.4 La femme et la législation dans la famille.....	28
I.5 Les instruments de l'émancipation de la femme en Algérie.....	29
a-La scolarisation.....	29
b-Le travail .....	30
c- L'espace de naissance.....	30

## **Section II** :La conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle

II.1 La motivation des femmes.....	32
II.2 Le travail professionnel et le travail domestique sexué.....	32
II.3 Les femmes algériennes entre le travail domestique et le travail salarié.....	33
II.3.1 Le travail domestique.....	33
II.3.1.1.la femme en tant que mère.....	33
II.3.1.2la femme en tant que éducatrice.....	34
II.3.2 Le travail salarié chez la femme algérienne.....	34

## **Section III** :La place de l'enseignante dans les écoles aujourd'hui

III.4.1 Les femmes enseignantes et le temps de loisirs.....	35
III.4.2 Les enseignantes face à une double journée.....	37

# *Partie pratique*

## **Chapitre 01 : Présentation de l'établissement et sa structure d'activité**

1-Présentation de l'établissement CHAHID AHBAB Aarab..... 41

## **Chapitre 02 : présentation du guide d'entretien, analyse des données personnelles et analyse thématique plus interprétation des données**

1-Présentation du guide d'entretien .....44

2-Analyse des données personnelles .....45

3-L'analyse thématique .....50

4-Interprétation des données.....60

*Conclusion*

*Bibliographie*

*Annexe*

# Introduction

# ***Introduction***

---

## ***Introduction***

Depuis toujours les femmes travaillent. Le travail féminin n'est donc ni un phénomène des temps modernes ni une innovation liée à l'industrialisation.

Ce qui a pourtant changé au fil des décennies, sont les formes du travail auquel les femmes sont occupées.

Dans tous les pays du monde, l'ouverture du marché du travail aux femmes ce n'est pas réduit par une participation rapide des citoyennes aux emplois. Pendant de longues années les femmes ont été par différentes mesures, découragées de jouer un rôle actif dans la vie professionnelle. Elles ont subies des discriminations multiples.<sup>1</sup>

De nos jours de nombreux textes de loi se trouvent modifiés, certaines discriminations ont disparus, d'autre a changé de visage. Aujourd'hui le travail féminin est devenu une réalité sociale et économique.<sup>2</sup>

Bien que la femme est connu par son rôle « femme au foyer » ou elle s'occupe de la gestion de son ménage mais cela nécessite la mobilisation à temps plein d'un certain nombre d'aptitude, et de capacité que seule une ménagère peut avoir. Signalons au passage que certains pays développés comme l'Allemagne par exemple, une ménagère perçoit un salaire parce qu'elle est considérée comme une employée a domicile.<sup>3</sup>

Ce passage des femmes de la sphère privée et la sphère publique a remis en cause le modèle traditionnel de l'homme pourvoyeur et la femme dévouée aux affaires de la famille, tout en permettant à celle-ci d'acquérir une certaine autonomie financière et de s'épanouir sur le plan professionnel.

Maintenant la femme qui a demandé d'avoir un travail à l'extérieur se trouve aujourd'hui cumulée deux emplois à savoir : son rôle traditionnel de femme au foyer d'épouse et de mère des enfants et celui de travailleuse salariée dans presque tous les secteurs d'activités.

---

<sup>1</sup> [www.exalead/search/la+femme+et+le+travail/](http://www.exalead/search/la+femme+et+le+travail/) consulter le 05 MAI 2014 à 16 :00

<sup>2</sup> [www.agora.qc.ca/search/web/results/=la+femme+entre+vie+privée+et+vie+professionnelle/=](http://www.agora.qc.ca/search/web/results/=la+femme+entre+vie+privée+et+vie+professionnelle/=) consulter le 13 juin 2014 à 22 :00

<sup>3</sup> [www.metcrawler.com/blog/travail+femme/](http://www.metcrawler.com/blog/travail+femme/) consulter; le 10 mai 2014 à 18 :00

## ***Introduction***

---

Il est donc inévitable de se demander est ce que la femme arrive-t-elle à concilier entre son travail et sa vie privée. Sur ce fait nous allons exposer notre travail qui traite la problématique qui s'est déjà citée.

Notre recherche est représentée en trois grandes parties : méthodologique, théorique et pratique.

Premièrement la partie méthodologique qui se compose à son tour à deux chapitres :

**Chapitre I :** qui constitue la problématique, les hypothèses, les raisons du choix du thème et les objectifs de la recherche, aussi on a essayé de donner quelque définition pour les concepts clés, enfin on a démontré quelques études antérieures sur ce thème.

**Chapitre II :** on a essayé de présenter le terrain de recherche la population d'études, la méthode de recherche et les techniques de recherche, enfin on a parlé du déroulement de la pratique.

La deuxième partie c'est la partie théorique laquelle se compose de trois sections .

On consacré la première section pour parler de la femme Algérienne , statut sociale , vie domestique et le travail salarié.

La deuxième section concerne la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle .

Nous terminons cette partie avec la troisième section qui était consacrée pour la place de l'enseignante dans les écoles aujourd'hui.

Enfin la partie pratique qui a aussi deux chapitres :

**Chapitre I :** présentation de l'établissement CEM « CHAHID AHABAB Aarab »

**Chapitre II :** présentation du guide d'entretien ,analyse des données personnelles et analyse thématique plus interprétation des données.

# Partie méthodologique

## Chapitre 1 : Cadre méthodologie de la recherche :

### 1- La problématique :

Quoi qu'il soit, c'est encore la femme, qui reste le meilleur défenseur de ses propres droits et de sa dignité, tant par son comportement et ses qualités, que par une lutte inlassable contre les préjugés, les injustices et les humiliations.

La mise au travail de façon intensive de la population active pose le problème de l'emploi de la femme. Les femmes représentent la moitié de cette population active.<sup>1</sup>

Le maintien de la femme en dehors de la production ne peut avoir d'autre signification que celle d'une faiblesse dans l'économie, d'un retard dans l'évolution social et la fixation de mentalités rétrogrades.

Le travail de la femme devenu aujourd'hui, incontestablement, une réalité vivante, doit s'accompagner de règles strictes destinées, à assumer la protection de la maternité, à garantir la sécurité de la famille, à opérer les adaptations nécessaires aux activités exercées par les femmes et à mettre en place les conditions nécessaires à l'élargissement du travail féminin.<sup>2</sup>

Cependant, l'intégration de la femme dans circuit de la production doit tenir compte des contraintes inhérent au rôle de mère de famille et à celui d'épouse dans la construction et la consolidation du foyer familial qui constitue la cellule de base de la nation.

La présence à l'extérieur de foyer conditionne le fonctionnement même de la famille, son statut femme au foyer exerçant un métier dans le monde de travail donne une tonte, autre image de sa responsabilité familiale, que le statut femme au foyer et lui donne une place comme complémentaire perfectible à

---

<sup>1</sup> KOUDJA Souad, « **A comme l'Algérienne** », ENAL, Alger 1991, P 17, 21.

<sup>2</sup> [www.memoiroline.com/04/08/1039/m\\_conciliation-vie-privee-vie\\_professionnelle-engagement-travail](http://www.memoiroline.com/04/08/1039/m_conciliation-vie-privee-vie_professionnelle-engagement-travail). «21 avril 2014 à 14 :00

l'effort de l'homme algérien pour le développement à la société selon des enquêtes de l'office national des statistiques (ONS) la part de la population active féminine est de 14% par rapport à la population active totale, le taux a augmenté 2.5% fois entre la période 1998 et 2003.<sup>1</sup>

Parallèlement, la femme se met a prendre en charge une série d'activités que se soit la nécessité d'aller travailler et celle d'assurer son rôle de mère d'une famille souvent nombreuses.

A la lumière de tout ce qui a été évoqué mettant sur un bord l'enseignante et sur l'autre sa profession peut on dès lors soulever la lancinante question, et la grande relation entre les rapports la sphère privé et le sphère professionnel de l'enseignante.

**\*L'enseignante arrive-t-elle à concilier entre sa vie professionnelle et sa vie familiale sans qu'elle provoque un déséquilibre entre les deux sphères ?**

**\* Et quels sont les obstacles qui entravent cette conciliation ?**

---

<sup>1</sup> ONS : Spéciale statistique, résultat de l'enquête emploi féminin de conseil national économique et sociale N°35 rétrospective 1962-1991, Alger.

**2- Les hypothèses :**

**<sup>1</sup>\*L'enseignante assume ses engagements professionnels et ses responsabilités familiales sans provoquer un déséquilibre dans les deux sphères.**

**\*L'amplification des responsabilités dans la sphère professionnelle d'une enseignante, laisse cette dernière négliger quelques aspects de sa vie familiale.**

### 3-le choix du thème les objectifs de la recherche :

#### 3-1 les raison du choix du thème :

L'arrivé des femmes sur le marché du travail semble contredire le principe patriarcale, ce qui provoque des profonds changements dans la mentalité algérienne pour ce qui concerne le rôle et le statut de la femme.

Le choix de notre sujet a été dans le cadre de découvrir la réalité des conditions des enseignantes, et les conditions entre la vie privée et professionnelle, plus précisément de savoir des difficultés qu'elles rencontrent.

Dans cet angle, il a fallu que nous menions une recherche pour trouver des repenses à ces questions.

#### **\*Raisons subjectives :**

- Les prétentions personnelles à étudier la situation de l'enseignante dans sa vie professionnelle.
- La dévalorisation du travail de la femme et plus précisément l'enseignante dans les deux vies; privée et professionnelle.
- Notre sujet de recherche présente un intérêt soit dans leurs responsabilités familiales ou professionnelles.
- L'intersection ; sphère privé/sphère professionnelle est à la fois complexe et centrale pour les femmes car elle doit assumer ses engagements professionnels et familiaux.

**3-2 Les objectifs :**

Bien qu'il y est beaucoup d'objectifs que ce thème peut atteindre , nous envisageons principalement de toucher certains tel que :

-Savoir si la femme enseignante arrive à concilier entre ses deux sphères , famille et profession.

-Déterminer les obstacles que l'enseignante peut rencontrer au quotidien dans sa vie professionnelle et privée.

**4- Définition des concepts clés :****1-Le travail :**

Le travail occupe dans l'univers des sociologues une place prépondérante, facteur de production, il mobilise des savoirs faire, permet à l'homme de s'affranchir des contraintes du milieu et contribue ainsi à la création des richesses.<sup>1</sup>

\*La définition du travail varie et dépend dans la conception de l'homme de son rapport à la nature recouvrent des types de travaux très différents : travail intellectuel, manuel... etc.<sup>2</sup>

**2- Les partenaires sociaux :**

C'est un ensemble des institutions sociales qui aide la femme à l'éducation de ses enfants, par exemple : l'école, la crèche, les garderies, la famille ...etc.

---

<sup>1</sup> Ferréol Gilles, **Dictionnaire de sociologie**, 3eme édition Arnaud Colin, Paris 2004, P107

<sup>2</sup> GRAWITZ Madeline, **Lexiques des sciences sociales**, 7eme édition Dalloz, Paris 1999, P408

### 3-La vie professionnelle :

Elle est peut être définie comme l'existence menée par un individu résultant de l'accomplissement d'un métier, d'une activité exercée pour assurer ses besoins. Ce terme concerne la partie d'une existence humaine dans laquelle une activité rémunérée est exercée, les éventuelles heures supplémentaires non payées et les temps de déplacement de et vers le lieu de travail.<sup>1</sup>

### 4-Enseignante :

Devenir enseignante c'est avoir une formation qui leur permet la transmission de ce capital culturel à la jeune génération dans le but de leur donner une éducation au sein de l'école ; à ce moment, l'enseignante et pour une large part au contact de ses élèves ce qui la mettrait à l'abri des pressions masculines.<sup>2</sup>

En outre, le métier d'enseignante est perçu comme convenir naturellement à la femme, dont il est estimé que le rôle est d'éduquer les enfants, l'enseignante, elle élargit son activité d'éducative à des enfants qui ne sont pas les seins, et le plus clair de son temps du travail est dépensé avec ses élèves, filles ou garçons.

En effet, l'enseignante devient alors une profession convenant particulièrement aux mères de familles, les choix qui guident la vie familiale présente alors sur le rapport au métier et les carrières, selon, «**Marline Cacouault**» ; la conception ancienne du professeur femme, à constituer les enseignantes en une catégorie spécifique.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> [www.memoireonline.com/conciliation-vie-professionnelle-engagement-travail.html-40k](http://www.memoireonline.com/conciliation-vie-professionnelle-engagement-travail.html-40k)[05-04-2014]

<sup>2</sup> Boudon RAYMOND et autre, **Dictionnaire de sociologie**, Édition Larousse 2005, Paris P42

<sup>3</sup> ADDI (La houari) : « **les mutations de la société Algérienne** », la découverte, Paris 1999, P127.

### 3- Conciliation

« Sens action de concilier des personnes, des intérêts synonyme accommodement anglais conciliation »<sup>1</sup>

« Il fait allusion au mécanisme d'adaptation d'un système sociale quelque soit sa taille allant de la famille comme microcosme a la société en général. Selon la théorie structuro fonctionnaliste le processus d'adaptation est des moyens que l'emploie chaque ordre sociale afin d'affronter les conflits fonctionnelles liés a la résistance partielle ou total de l'ordre sociale, la conciliation est aussi un moyen d'interrogation des membres et des groupes adverses en freinant les désaccordes a travers une égalité répondant aux buts communs.<sup>2</sup>

### 5- Les études antérieures :

La femme comme sujet de recherche demande beaucoup d'importance d'analyse car c'est le pilier de la famille et même de la société a vécue dans des situations, ce qui a provoquer la motivation de plusieurs chercheurs a traité ce sujet de plusieurs façons.

#### 1-L'évolution de la structure familiale et de la femme algérienne (BOUTEFNOUCHET) :

Cette étude est faite par **BOUTEFNOUCHET**, durant les années 1984 et 1985 , dans les trois grandes villes algériennes : Alger, Annaba, Oran, afin de saisir les principaux aspects de l'évolution des structures familiales de l'Algérie.

<sup>1</sup>Jean Claude GEHENNE, **Dictionnaire thématique de science économique et sociale**, 1<sup>ere</sup> édition, DUNOD, Paris, 1995, P178.

Concernant, l'évolution du statut de la femme **BOUTEFNOUCHET**, souligne que : le statut de la femme au sein de la famille est un élément important de l'évolution des structures familiales, sa présence à l'intérieur et l'extérieur du foyer conditionne le fonctionnement même de la famille ; son statut de femme salariée exerçant un métier dans le monde du travail, donne toute autre image de la responsabilité familiale que le statut de la femme au foyer, le franchissant le seuil de sa maison que pour des raisons précises et ponctuelles.<sup>1</sup>

Don, selon la **BOUTEFNOUCHET** la femme occupe un statut important dans la famille algérienne, et en plus de son statut au foyer sans oublier celui de la femme au travail.

La population d'enquête comporte 69 familles lesquelles la femme occupe un métier salarié, et 47 familles où aucune femme n'est salariée, en plus, d'après lui, plus de la majorité (57%) des familles comportent des femmes ayant un travail salarié cela donne une nouvelle image de la femme algérienne.

Dans cette enquête effectuée à Alger, Annaba et Oran, sur les caractéristiques de l'évolution familiale en lieu urbain, **BOUTEFNOUCHET** analyse les diverses mutations et changement qu'a connu la situation contrarie à celle d'aujourd'hui. **BOUTEFNOUCHET** a évoqué la situation de la femme dans la famille traditionnelle : « nous connaissons le monde des femmes dans la structure familiale par sa situation d'effacement par rapport au monde des hommes et par sa condition féminine de réserve et de modeste qu'elle devait prendre vis-à-vis de l'homme et particulièrement de l'homme étranger à la famille ».<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> BOUTEFNOUCHET Mustapha, « la famille algérienne (évolution et caractéristiques récentes) », édition Alger 1982, P118.

<sup>2</sup> Ibid, P240.

Dans la structure traditionnelle, la femme ou la mère joue le double rôle de procréatrice et d'éducatrice.

Pour **BOUTEFNOUCHET**, il existe deux facteurs qui contribuent au changement de la situation féminine en Algérie :

- L'enseignement de la fille qui est une étape noble.
- Le travail qui permet à la femme d'avoir un statut. <sup>1</sup>

## 2- **KHOUDJA Souad : les Algériennes du quotidien**

Dans son ouvrage (les Algériennes du quotidien), **S. KHOUDJA**, à évoqué le problème rencontré par les femmes salariées, l'enquête s'était déroulée durant les années 1984-1985, dans les grandes villes algériennes, où les possibilités de travail des femmes sont les plus aisées et les plus nombreuses. En interrogeant quelques femmes salariées, l'auteur a déduit que :

Les femmes salariées se trouvent en face d'un grand problème, c'est comment avoir un temps suffisant pour leur travail et leur famille.

L'absence de l'aide du mari dans le travail domestique, dans le cas où un homme aide sa femme « le milieu dans lequel il vit verrait cette aide avec mépris »

Toutes les femmes réclament un manque de temps.

Pour mieux comprendre cette situation, on reprend l'exemple exposé par, **S KHODJA**, de cette femme salariée qui raconte comment elle passe sa journée :

---

<sup>1</sup> BOUTEFNOUCHET Mustapha, « la famille algérienne (évolution et caractéristiques récentes) », édition Alger 1982, P244

Elle se lève à 5h45m .Elle fait tôt le ménage, amène son bébé chez la nourrice. Vers 8h45m .Elle se rend au lieu de travail. A 12h ,elle rentre et prépare le déjeuner et le dîner au même temps ,A 14h ,elle retourne au travail jusqu'à 17h30m,elle récupère son bébé ,servit à manger ,elle avoue qu'à 21h « j'étais complètement épuisée » .

Donc le travail salarié des femmes provoque le problème du manque de temps soit pour leurs enfants, ou pour l'exécution des tâches ménagères, parce qu'elles reçoivent rarement l'aide de la part de leur mari : chose qui les pousse à se retrouver face à une double journée de travail.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> KHOUDJA Souad, « Les Algériennes du Quotidien », ENAL, Alger 1985, P43.

## II Méthodologie de la recherche

### 1-Présentation du terrain de recherche :

Nous avons effectué notre investigation dans un établissement scolaire (CEM) du niveau moyen de Djebba sis à Beni Ksila, le nombre des enseignants est de 19.

#### II-1-2- la population d'étude (échantillonnage)

Selon **Maurice ANGERS** : « l'échantillonnage est un ensemble, des opérations permettant de sélectionner un sous ensemble, une population, en vue de constituer un échantillon»<sup>1</sup>

Selon notre sujet, de notre enquête on adressé nore entretien à un échantillon de quinze (15) femmes du moment que notre échantillon est réstreint (15 femmes) , aussi qu'il est ciblée d'avance (de nature).

#### II-1-3 la méthode de recherche.

Chaque recherche a une méthode a suivre qui permettre la collecte des données afin d'atteindre la réalité social.

Dans l'élaboration d'une recherche scientifique, il faut utiliser une méthode de recherche efficace, pertinente liée à la nature de notre thème qui correspond à l'objectif visé par notre recherche.

Donc on a choisis cette derniere pour comprendre le thème mais pas pour l'expliquer .

Elle interviennent en milieu naturel et tente de donner a travers cette approche une image précise d'un phénomène ou d'une situation particulière.

---

<sup>1</sup> ANGERS Maurice, « **Initiation pratique à la méthode des sciences humaines** », Edition Casbah, Alger, 1997

La méthode se définit en tant que : « est constituée de l'ensembles des opérations intellectuelles par lesquels une discipline cherche à atteindre la vérité, qu'elle poursuit les démontres, les vérités, cette conception de la méthode dans le sens générale de procédure logique, interne à tout démarche scientifique, permet de considérer comme un ensemble de règles indépendante de tout recherche et contenu particulier visant surtout des processus et forme de raisonnement et de perception, rendant accessible la réalité à saisir »<sup>1</sup>

#### II-1-4 les techniques de recherches

Toute recherche a caractère scientifique doit comporter l'utilisation des procédures opératoires, rigoureux, susceptible d'être appliquer dans la réalité que l'on appelle technique, choisir les techniques, et ont donné les particularités et les limites de chacune, c'est sélectionner à l'avance les matériaux qu'elles recueilleront.

Parmi les techniques de collecte de données qu'on a utilisées dans notre étude :

##### II-4-1 l'observation :

Selon **Mauris ANGERS** l'observation « est l'action d'examiner avec soin un phénomène.

L'observation scientifique permet de découvrir et de comprendre certains aspects jusque là inconnus, incompris, de phénomène qui, au départ, semblaient dépourvus d'intérêts »<sup>2</sup>

Nous avons utilisé l'observation directe comme technique secondaire lors des visites faites auprès de l'établissement de moyen de CHAHID AHHBAB

---

<sup>1</sup> Ibid ;p,58

<sup>2</sup> M. ANGERSE ; « initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines », Edition casbah, Alger, 1997, p60.

ARAB pour s'assurer de la facilité des réponses obtenus durant la prés enquête et l'enquête.

« L'observation direct consiste en l'exercice d'une attention soutenue pour considérer un ensemble de faits, d'objets, de pratiques afin d'en tirer des constats permettant de mieux les connaître». <sup>1</sup>

#### **II-4-2 l'entretien :**

Consiste en rapport oral entre les personnes ou un groupe de personne, qui permettant de précise les antécédents et l'évolution de la situation. Il se définit en entant que « une technique direct d'investigation scientifique, utilisé auprès d'individus pris seulement, mais aussi dans, certains cas, auprès de groupes qui permet de les interroger a façon directive et de faire un prélèvement qualitatif, en vue de connaître en profondeur les informations. » <sup>2</sup>

L'entretien de recherche est fréquemment employé comme méthode de production de données dans la recherche en sociologie et aussi dans un grande nombre de disciplines dans le champ des sciences humaines et sociales, il représente un outil indisposé et irremplaçable pour avoir accès aux informations subjectives des individus : biographie, représentions, histoire personnelle...etc.

Dans notre investigation nous avons utilisé l'entretien semis directif afin de permettre à l'enseignante de s'exprimer librement et la cerner dans notre thème.

Il se définit comme un compromis entre l'entretien directif et l'entretien non directif.

---

<sup>1</sup> - ARBORIO. Anne-Marie et FOURNIER Pierre, *l'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, NATHAN, Paris, 1999, p07.

<sup>2</sup> M. ANGERS, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Édition Casbah, Alger 1997, P 60.

## 5 le déroulement de la pratique.

### 5-1 la pré-enquête.

Le but de mener la pré-enquête est de recueillir plus d'information et de préciser la problématique de l'enquête fixer les hypothèses, voir les questions, la méthode et les technique les plus adéquates a notre thème de recherche ainsi l'organisation de notre entretien, « la prés-enquête est une phase de terrain assez précoce dont les buts essentiel sont d'aider à constituer une problématique plus précise est surtout à construire des hypothèse qui soient valides, fiables, reneigées et justifiées.

De même la prés-enquête permet de fixer en meilleur connaissance de cause, les objectifs précis, aussi bien finaux que partiel que le chercheur aura à réaliser pour vérifier ses hypothèses »<sup>1</sup>

Afin de réussir notre investigation, nous l'avons utilisé en première , afin de recueillir le maximum d'information sur le sujet , de tester la faisabilité des questions et de se familiariser avec le service et améliorer la capacité de communication.

Notre prés-enquête s'est étalée sur une durée de 4 jours (de 12-15 mai 2014) après avoir reçus l'autorisation de l'académie et l'autorisation de directeur de CEM pour effectue notre étude.

On a pu réaliser quelques entretiens prés de quelques enseignantes afin de bien mesures les aspects à prendre en compte durant notre recherche sur le terrain.

---

<sup>1</sup> Omar ACTOUF, « **Méthodologie des sciences sociales et approche qualitatives des organisations** », édition Québec, 1987, P90.

### 5-2 L'application du guide d'entretien :

Le déroulement de notre entretien dans l'établissement moyen de CHAHID AHBAB, qui a répondu favorablement à notre demande d'enquête. Durant les quarts (04) semaines de l'enquête, nous avons rencontré préalablement les enseignantes mariées.

La multiplication des visites sur les lieux, nous à permis des rencontres individuelles, mais aussi collectives avec des femmes enseignantes, les quelles par la suite, ont voulu reprendre spontanément à nos questions.

Vue la période de stage qui était consacré du 12mai au 12 juin durant la période des examens, on a rencontré pleins de difficultés qui nous à empêchés à compléter l'entretien, cela nous à obliger à les rencontrer en dehors de l'établissement.

La période des vacances est un motif qui nous a poussés à utiliser un autre type d'entretien qui est l'interview téléphonique. Malgré les préoccupations des enseignantes mais il nous a donné tout leurs temps pour compléter notre entretien ainsi que de notre part, on a essayé d'être compréhensive avec les enseignantes.

## 6- Les obstacles de la recherche

Comme toutes recherches scientifique ou académique, notre recherche est confrontée à plusieurs obstacles tels que :

- ✓ La non disponibilité des ouvrages au niveau de notre bibliothèque qui traitent notre sujet.
- ✓ La difficulté de trouver un stage pratique.
- ✓ La période des vacances qui était un obstacle pour compléter notre l'entretient.

# Partie théorique

## **Section I : La femme Algérienne, statut social, vie domestique et le travail salarié**

### **I.1. Histoire et évolution du travail des femmes :**

La participation des femmes au marché du travail ne cesse de s'accroître leurs développements personnels reposent sur la formation et l'évolution de leur identité dans la dimension relationnelle et de plus reconnue comme un concept centrale.<sup>1</sup>

La femme a toujours travaillé, et leur travail n'est Pas d'origine récente et son développement n'a pas été linéaire.<sup>2</sup>

Donc l'étude de l'évolution du travail des femmes évolue.

Les femmes au moyen âge participent activement à la vie économique .En ville travaillent notamment dans le commerce, dans le secteur du textile et en alimentation. D'ailleurs, dans le petit commerce d'alimentation, les femmes sont majoritaires.

Aussi les industries qui apparaissent comme prolongement d'activités domestique sont les plus au moins réservés : la boulangerie la fabrication de la bière (en Angleterre les femmes ont le monopole de la bière et de l'industrie laitière).

En compagnie, elles aident également leurs époux notamment en aident faire la maison et la fenaison.

L'ingères, bonnetières, coutures, blanchisseuses soit donc des matières que les femmes du moyen âge ont occupés, mais ils ne font pas pour autant croire qu'elles étaient considérées égales aux hommes .En effet, les salaires féminines

---

<sup>1</sup> B. Gangloff, « les compétences professionnelles (descriptif, mesure et développement, l'harmattans", édition L'Harmattan Paris-2000, P19

<sup>2</sup> F .BATTAGLIOLA « histoire du travail des femmes », la découverte, Paris 2000, P03

sont de cette époque très inférieurs à ceux des hommes ; le travail à domicile qu'aucune organisation professionnelle ne défend à cause des rémunérations particulièrement basses, tout à la ville qu'à la campagne.<sup>1</sup>

Durant la période de la renaissance, les femmes ont été acceptées au même titre que les hommes dans les corporations de travailleurs, boursiers, charpentiers, selliers, on fabriquait d'éperons plus que des guildes de couture ou de dentelle sont exclusivement réservées aux femmes et avec le remplacement des corporations par le système du travail à domicile, les commerçantes fournissent outils et matériaux à des travailleurs hommes ou femmes payés à la pièce et qui fabriquaient les articles à leurs domiciles, ce système appelé « nébuleuse industrielle » qui profite beaucoup aux femmes qui peuvent conjuguer, éducation des enfants et tâches domestiques à un travail rémunéré, ce système est caractérisé par le développement du mécanisme qui laisse la place à un travail mécanisé dans les manufactures.<sup>2</sup>

Pendant la 1<sup>er</sup> guerre mondiale la contribution des femmes à l'effort de guerre a revêtu des formes multiples : courage des femmes d'agriculture qui dans la France encore à domination rurale et agricole, ont dû assumer à partir de 1914 les durs travaux des champs, d'événement des infirmières qui ont soigné les soldats blessés dans les hôpitaux de guerre et les maisons de convalescence, compositions des « mairaines guère » qui écrivaient et envoyaient des lettres aux soldats du front, rendaient visite aux blessés dans les hôpitaux ; aussi le courage des femmes des villes qui ont dû pallier le manque de main d'œuvre dans de nombreux secteurs d'activités distribuant le courrier, conduisant les tramways, travaillent plus de 10 heures par jour dans les usines d'armement.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> [www.exalead.com/conciliation+entre+la+vie+privée+et+la+vie+Professionnelle+des+femmes/](http://www.exalead.com/conciliation+entre+la+vie+privée+et+la+vie+Professionnelle+des+femmes/)consultez le 05/06/2014 à 16 h 00

<sup>2</sup> [www.bing.com/travail+de+la+femme+pendant+la+renaissance/](http://www.bing.com/travail+de+la+femme+pendant+la+renaissance/)consulter le 05/06/2014 à 10h00

<sup>3</sup> [fr.wikipedia.org/wiki/travail+des+femmes/](http://fr.wikipedia.org/wiki/travail+des+femmes/)consulter le 26/07/2014 à 20 h 30.

La plus part des hommes en âge du travail avaient été mobilisés en 1914. Au fur à mesure que s'envole à l'espoir d'une guerre contre et qu'on s'engageait dans guerre longue et totale exigeant une mobilisation de l'économie, il fallut ramener dans les usines les ouvriers les plus qualifiés et aussi faire appel à la main d'œuvre féminine.

Un certain nombre des femmes travaillent déjà avant la guerre, mais elles étaient le plus souvent cantonnées dans les tâches considérées comme secondaire.

Ce qui était nouveau et frappa, les esprits ce fut leur embouche dans les usines d'armements, dont les ouvrières furent bientôt sous le nom de «munitionnates» qui donnèrent lieu dans la presse à des dessins jetant un regard nouveau non dépourvu d'humour, sur le travail féminin et les statut de la femme au sein de la famille et de la société. Durant l'entre deux guerres l'activité féminine a diminué en effet, pour la conceptualisation de l'activité, une attention particulière doit être portée au recensement de 1926, qui marque sa plus forte décroissance depuis le début du 19eme siècle.

## **2- L'émancipation des femmes durant l'entre-deux guerre :**

Depuis toujours, en occident, la femme n'a jamais eu de vraie liberté. Elle passait du statut de fille sous la garde de son père à celle de femme sous celle de son mari.<sup>1</sup>

Jamais elle ne peut disposer personnellement de son argent. Il y a eu des progrès puis des régressions dans sa liberté mais c'est réellement durant la première guerre mondiale que les plus grands changements ont eu lieu. Du jour ou lendemain alors que tous les hommes étaient mobilisés, elles ont du prendre en main leurs vie et leurs nouvelles responsabilités, comme gérer le ménage seules.

---

<sup>1</sup> <http://globebet.org/horizon-local1997> consulter le 17/07/2014 à 09h 05

Avant la guerre , un certain nombre de femmes travaillent dans les usines , des ateliers ou des bureaux, mais aucune n'avait de poste très important de ce qui change avec la guerre, c'est qu'il faut remplacer des milliers d'hommes partis , et qu'un très grand nombre des femmes vont se trouver à confectionner des colis pour les soldats mais aussi dans les usines où elles sont majoritaires, d'armes (les munitions nettes) , car le besoin d'armement est à donner des soins a conduire les tramways , les mérous ou des ambulances, à travailler dans les postes , les banques , l'administration où le commerce . Les commerçantes ont déjà l'habitude de remplacer leurs époux dans le magasin mais cette fois elles gèrent toutes seules. Certaines se trouvent même à la tête de grosse s affaires, et cela tout en continuant de s'occuper des enfants et de s'inquiéter pour les hommes au front. En devant prendre chaque instant des décisions vraiment et prennent confiance en elles.

Elles travaillent aussi dans des conditions pénibles, sont sous payées et trop dociles, mais elles ne vont pas hésiter, entre 1916 et 1917 à se mettre en grève pour obtenir des augmentations et des améliorations dans leurs milieux de travail.

C'est seulement après la guerre que les syndicats vont accepter de leurs reconnaître tous leurs droits.

Dans les compagnes, la paysanne doit aussi faire face aux travaux de la ferme et s'occuper de faire les foins, laboure sème, dirige tout. Cependant, après quatre ans de guerre, les hommes reviennent dans leurs foyers.

Déjà lorsqu'ils étaient au front les états des changements de mentalités des femmes par rapport au travail et sa place dans la société et la famille leurs parviennent travers des articles de journaux de combattants , ils souhaitent retrouver la « douceur féminine » après toute horreurs de la guerre et des tranchées , et craignent maintenant toujours de voir affronter leurs épouses dans

le monde du travail ou sur le plant politique pourtant , certaines femmes , et en grand nombre même acceptent tout et simplement de cesser leurs travail et de retourner au foyer , que leur demande de grés ou de force.<sup>1</sup>

## **II. 3. La place de la femme au sein de la société Algérienne : passé et présent :**

La famille patriarcale traditionnelle est une famille de type communautaire, dans la mesure où tous les enfants quelque soient leurs âges, où leurs capacités financières, demeurent avec le père, le fils est substitut du père est comme craint et respect de la règlementation de cette famille basée sur la prépondérance du père et de ses fils sur le reste des femmes du groupe, et par la gestion plus au moins commune du patrimoine familiale, elle exerçait d'autre part un contrôle étroit sur les jeunes filles adultes célibataires et une domination sur les femmes. Ces dernières étaient fragilisées dans la cellule familiale par la polygamie et la répudiation. Le système matrimoniale avait comme fondement le mariage dans le consentement des concernés très souvent précoce et pubertaire, que le choix du clan passé donc, pour le père, par la nécessité de choisir lui-même le futur époux, la fille n'a pas la capacité de choisir qui sera son époux, ni de décider du moment de son mariage.<sup>2</sup>

## **II.4. La femme et la législation dans la famille :**

Un code de la famille, règlementant tous le processus matrimonial, à été adopté le 9 juin 1984 et se trouve aujourd'hui fortement contesté par les associations de femmes et par toutes les forces progressistes Algériennes, qui le considèrent comme anticonstitutionnels du fait qu'il institutionnalise la supériorité de l'homme sur la femme. Ce pendant, ils avèrent nécessaire de mener auparavant une réflexion d'ensemble sur les luttes politiques qui se

---

<sup>1</sup> [www.algerie-focus.com/blog/2010/consulter-le13/07/2014](http://www.algerie-focus.com/blog/2010/consulter-le13/07/2014) à 08 h 15

<sup>2</sup> KHOUDJA Souad, « A Comme Algérienne », ENAL, Alger, P48.

déroulent aujourd'hui entre deux projets de société et les formes de législation de l'exercice du pouvoir qui les caractérisent.

Ces deux conceptions traditionnelles de l'exercice du pouvoir et la conception moderne de ce dernier.<sup>1</sup>

C'est l'analyse du conflit les opposant, qui nous permettra de comprendre en quoi l'organisation de la structure de la famille et la place qu'elle réserve à la femme, constituent l'enjeu le plus important du point de vue de la prise du pouvoir politique. Au regard de cela il faut tout d'abord resituer ce débat dans le cadre des luttes que mène l'Islam depuis sa révélation contre les formes d'organisation tribales des sociétés islamisées, pour la mise en place d'un système familiale.

Dans cette optique, **L. MILLIOT** nous dit ceci : « l'œuvre accomplie par Mohamed consiste dans une tentative de transformation de la famille patriarcale en une société et une famille conjugale ... »<sup>2</sup>

## **II. 5. Les instruments de l'émancipation de la femme en Algérie :**

### **A- La scolarisation :**

En Algérie comme dans le monde, la scolarisation est un facteur essentiel d'émancipation de la femme, c'est qu'elle modifié non seulement le comportement des personnes qui ont reçu une instruction, mais les attitudes des autres envers elle. Et l'accès de la femme au savoir, l'aide à l'interroger socialement afin de constituer une image positive d'elle-même et une identité personnelle, qui lui à donné la possibilité de s'ouvrir sur de nouveaux horizons par l'accomplissement des activités salariées. La scolarisation permet à la population féminine d'occuper une place importante dans la population scolaire.

---

<sup>1</sup> MILLIOT (1) « Introduction à l'étude de droit musulmans, » Paris, 1970

<sup>2</sup> MILLIOT (1) OP, Cit, II cite, P284.

« La scolarisation donne un moyen d'affronter concrètement et correctement la vie publique, parce qu'elle lui donne la possibilité de s'ouvrir de nouveaux horizons lui permettant de dépasser les limites de son vécu quotidien au foyer et sortir de son isolement social avec l'établissement d'une relation avec le réel, la scolarisation avancée jusqu'à un niveau moyen ou supérieur, par les débouchés culturels et professionnels qu'elle ouvre, constitue un des éléments les plus importants de l'émancipation des femmes qui se trouvent ainsi mieux armées pour lutter pour l'acquisition de leurs droits. »<sup>1</sup>

### **B- Le travail :**

Le travail de la femme devenu aujourd'hui incontestablement, « pour une femme travailler, c'est également s'épanouir, sortir du monde clos de la maison et de ses tâches ennuyeuses et monotones échanger son travail contre un salaire qui le valorise, participer à l'œuvre d'édification d'une société développée, s'insérer socialement pour ne pas rester marginale»<sup>2</sup>

Le travail féminin apparaît comme un travail de soutien à l'activité de production.

### **C- L'espace des naissances :**

Outre la scolarisation et l'exercice éventuel d'une activité rémunérée, la maîtrise de sa fécondité par la femme demeure un élément incontournable de son émancipation.

La femme dans la société traditionnelle utilisait, en fait sa fécondité comme instrument de négociation de sa place dans la famille. Ceci signifie que la famille élargie traditionnelle est le lieu de rapports de pouvoirs établis entre les membres qui la constituent : belle-mère, beau-père, fils.

---

<sup>1</sup> KHOUDJA Souad, Op, Cit, P 91

<sup>2</sup> IBID, P115

Aujourd'hui, on remarque une baisse de la fécondité peut s'expliquer par un plus grand recours à la contraception et également par le recul de l'âge du mariage qui est de 23,8ans pour les femmes et 27,2ans pour les hommes. La femme redéfinit son statut et son nouveau rôle dans la société et au sein de la famille, elle a opté à la planification de sa fécondité, plus la femme participe aux décisions importantes relevant de la gestion quotidienne de son foyer, plus elle a tendance à limiter le nombre de ses enfants. « La femme établit un rapport étroit entre son degré de pouvoir au sein de la famille et de maîtrise de sa fécondité. »<sup>1</sup>

Donc la scolarisation des femmes, leurs accès à l'activité salariée ont donné à cette dernière une vision plus logique car il devient évident que la femme peut penser à espacer ses naissances et que seules la révision ou l'abrogation du code de la famille permettront réellement de stabiliser la famille Algérienne et rendre efficace une politique d'espacement des naissances, « la multiplication des logements pour permettre aux couples de vivre séparément de la belle devient une nécessité pour leur faciliter la structure d'une vraie vie de couple. »<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> KHOUDJA Souad, Op, Cit, P139

<sup>2</sup> IBIDI, P139

## **Section II : La conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle :**

### **II.1. La motivation des femmes :**

La femme dans le temps passé à connu plusieurs discriminations, elle était pendant longtemps infériorisée par rapport à l'homme, elle a vécu dans l'obscurité mais à partir de **XIX<sup>e</sup>** siècle la femme à décidé de changer sa situation et le travail salarié était sa première solution pour sortir dans l'effacement pour des raisons économiques et peu d'entre elles travaillaient pour le plaisir de s'affirmer ou s'épanouir.

A travers le temps, la femme à pris sa place dans le monde du travail, et l'idée d'être égale avec l'homme la motivée à travailler plus, ce qui va contribuer au développement du travail.

### **II. 2. Le travail professionnel et le travail domestique sexué :**

Les femmes traversent les deux sphères, et l'application de ses dernière n'est pas la même pour les deux sexes car l'identité des femmes au travail professionnelle ne se construit pas sans intégrer les exigences familiales, contrairement à l'homme, c'est pourquoi le travail domestique se pratique par les femmes quelque soit leurs niveaux de responsabilité. Selon M. Guilbert : « la différence entre le travail féminin et le travail masculin dans l'industrie existe, elle évoque ce qui soutient la négociation de la qualification féminine car ses compétences (la rapidité, la capacité d'effectués plusieurs tâches) sont acquise dans le milieu familiale, dans le travail domestique »<sup>1</sup>

C'est pour cette raison qu'on préfère les embaucher dans des travaux parcellisés et répétitifs puisqu'elles réalisent un rendement supérieur ce pouvoir qu'ont les femmes de faire plusieurs choses à la fois est des qualités

---

<sup>1</sup> <http://www.google-books.fr:lechalement-sexuels/cnrl,france,22aout2014>

particulières qui montrent leur rapidité au travail. Elles sont exploitées et moins payées, mais elles se considèrent comme égale à l'homme.

## **II. 3 . les femmes Algériennes entre le travail domestique et le travail salarié :**

### **3.1-Le travail domestique :**

Selon **BATTAGCIOLA** (Françoise), le travail domestique, sert les jeunes et notamment les filles qui contribuent à des pratiques anciennes, qui se réalisent dans le cycle familiale, et la nature des taches concerne en premier lieu les taches ménager en suite les soins et l'éducation des enfants.....etc.<sup>1</sup>

De tout ça on trouve que la femme peut exercer plusieurs rôles au sein de foyer

#### **3.1.1-La femme en tant que mère :**

Par rapport à l'époux, la femme est l'associé et l'accompagner de tout vie, elle va supporter avec lui une multitude d'obstacle pour construire l'ensemble cet édifice familiale qui n'est jamais une simple affaire, elle est pour marié le « confident ».au quelle il ne cache rien, le bras droit qui l'assiste dans la résolution des problèmes aussi nombreux que complexes qu'affronte un foyer. Mais avant tout, la femme qui devient mère passe d'abord par la difficile phase de la grossesse et de l'accouchement, avant d'assumer la lourde et difficile mission d'élever les enfants de l'éduquer et de leur faire traverser les différentes gués qui attendent.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> BATTAGLIOTA François, Op, Cit, P37

<sup>2</sup> KASMI Aissa, Op, Cit, P118.

### **3.1.2 la femme en tant qu'éducatrice :**

la première mission d'une femme est s'occuper de l'éducation de ces enfants avant l'école et de les accompagner durant leur scolarité, cette éducation recouvre l'ensemble des matériaux fondamentaux qui forment la personnalité de l'individu, tout d'abord, l'éducation spirituelle de base qui va permettre à l'enfant de savoir qui est une créature de Dieu au quel il doit bien et se soumettre, c'est la mère en premier lieu et le père en deuxième lieu, d'enseigner les préceptes de la religion à leur jeune âge, c'est un grand pas qui facilite les autres phases dans la formation de l'homme et du citoyen.<sup>1</sup>

### **3.2. le travail salarié chez la femme Algérienne :**

Des l'antiquité, les femmes travaillent déjà à l'intérieur du foyer peu à peu, elles se détachèrent pour s'ouvrir à de nouveaux réseaux, mais leur sortie de ce milieu est longue et limitée. car elle généralisée et la détermination du travail féminin hors foyer ou bien en tant que force de production à laquelle elle s'associe progressivement est une nouveauté située hors tradition car avec les transformations économiques et sociales culturelles, les femmes ont le droit d'accès de leur rôle dans la société.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Ibid, P119.

<sup>2</sup> IBID, P119

### **Section III : La place de l'enseignement dans les écoles d'aujourd'hui :**

Les courants actuels en pédagogie, inspirés des pédagogies dites alternatives, telles celle de **Célestin FREINT** et **Maria Montessori**, ainsi que des théories de l'apprentissage du constructivisme de Jean Piaget et le socioconstructivisme de **Lev. VYGOTSKI**, tendent de plus en plus à demander des élèves des productions concrètes plutôt que de mémoriser un certain contenu. Par exemple, on demande aux élèves des productions concrètes ou bien on leur demandera de réaliser des productions écrites réelles et publiables (un journal de classe ou un site web par exemple).

Face à cette évolution, nous pouvons rencontrer dans les classes deux principales réactions néfastes pédagogiquement. Tout d'abord, il existe une certaine réticence au changement ou des enseignants et professeurs en restent aux méthodes « classique » par lesquelles ils ont appris et « qui ont fait leurs preuves ». De plus, une pédagogie basée sur l'enseignement semble, à première vue beaucoup plus économique en temps et énergie pour l'enseignant.<sup>1</sup> La logique et le bon sens sont donc requérir des professeurs dans le recours ou non de l'enseignement dans l'attente des objectifs pédagogiques fixée.

Comment est comptabilisé le temps du travail des enseignantes ? La chose est assez complexe, et repose toujours sur un décret qui date du 25 mai 1950, mais s'il a été précisé par un texte de 2007.

Il précise que les membres du personnel enseignante dans du second degré sont tenus de fournir, sans rémunération supplémentaire, dans l'ensemble de l'année scolaire, les maximums de services hebdomadaires suivants : l'enseignement littéraires, scientifiques, technologique, suivant de nombreux

---

<sup>1</sup>Fr. [Wikipedia.org/wiki/travail-des-femmes/enseignement](https://fr.wikipedia.org/wiki/travail-des-femmes/enseignement)

articles précisant ces « maximums de service hebdomadaire », qui peuvent être majorés d'une heure pour les enseignants qui ont moins de 20 élèves, ou à l'inverse minorés au-delà de 40 élèves.<sup>1</sup>

De même il existe un statut particulier dit « de première chaire », qui permet de voir son temps diminué d'une heure pour certains professeurs (philosophes, mathématiques ...) ou certains cas spécifiques. De même, certains cas prévoient des décharges horaires.

### **III.1. les femmes enseignantes et le temps de loisirs :**

A côté du temps du travail, il y a un hors de travail qui exerce une pression sur le premier<sup>2</sup> qui s'appelle le temps de loisirs. Ce dernier regroupe des activités que l'on distingue des tâches domestiques, des obligations physiologiques (sommeil, repas, santé) ou de travail.<sup>3</sup>

Les loisirs des jeunes partagent sur tout entre des activités physiques et sportives, des activités à domicile destinées à produire un enrichissement personnel et des sorties. Les activités contribuent à la constitution des goûts, des dispositions et des attentes, et laissent une empreinte durable sur les individus, au-delà de leur jeunesse.

Les modes de vie peuvent subir des influences différenciées selon le sexe, on observe aussi une conséquence de développement du travail féminin : diminution du temps consacré aux achats.

De plus en plus la femme considère désormais que faire les courses est corvées et non un passe-temps distrayant.

---

<sup>1</sup> Temps de travail des enseignants

<http://go.microsoft.com/fwlink/?linkid=69157>consultez le 13/juillet/2014 à 20:à

<sup>2</sup> WILLIAM Grossin, « **Le travail et le temps (horaires durée rythme) anthropos** », Paris, P150.

<sup>3</sup> RAYMOND Bondon et autre, « **dictionnaire de sociologie** », Édition Larousse, Paris 2003, P75.

L'accroissement récent de la de la fréquentation des équipement culturels et pour une bonne part le fait de jeunes femmes il est a rapprocher du développement de la scolarisation féminine.

Cependant la différenciation les plus flagrants dans le domaine des modes de vie sont d'une autre part et nature, elles ne concernent pas des tendances, elles revoient au contraire à ce que le corps sociale a de figé et dinerte. Elles reflètent les stéréotype culturels, concernant les tâches et attribuas compatible avec les représentations de la féminité et de la masculinité dans la société contemporains, aux homme la technique, la compétition les performance, l'affrontassions la vie politique, le syndicalisme ;aux femmes l'intimité, la vie familiale, l'intérieur, l'altruisme, le ludique.<sup>1</sup>

Dans le loisirs l'usage des instruments techniques comme les consoles de jeux ou le micro-ordinateur est plutôt masculine, la fréquentation des équipements culturel plutôt le fait des femmes, tes instrument musique peuvent avoir une image sociale marquée sexuellement la qui tarte est visible mais le piano convenable aux personne du sexe la lecture des livres scientifiques et technique est majoritairement le fait des hommes.

### **III.2. Les enseignants face à une double journée :**

Pour les ruraux comme pour les citations, la division sexuelle de travail produite de la société patriarcal, fait que les tâches ménagers et éducationnelles, demeure pour l'essentielle des tâches féminines.

Ceci se trouve à l'origine de l'allongement des journées de travail due à l'importance du temps consacré aux tâches familiales diverses, et la nature répétitive de ces tâches ne peut être sans influence sur le travail des femmes.

---

<sup>1</sup> LAUFER. Jacqueline : « **Les femme Contours et caractères** », FNSEE, Paris, P1995

Dans ce contexte, « ce travail invisible qui n'est ni valorisé ni comptabilisé provoque une sur charge et une pénibilité qui se traduit pour les travailleurs par des pressions psychologique et physique quotidiennes »<sup>1</sup>

Ce qui fait en tant que mère et épouse la travailleuse arrive au lieu de travail déjà sous pression, son énergie déjà. Grignote, et sa force du travail en grande partie consommée par ce travail inversible.

Les femmes ne se trouvent donc pas dans les mêmes conditions de travail que les hommes. Car la femme enseignante reste aussi une femme au foyer ou une employée à la maison, c'est-à-dire le travail domestique est accompli par la femme .cette dernière qui ne peut échapper au problème de la double journée.

---

<sup>1</sup> <http://www.globebet.org/horizon-local/1997/consultezle3avril2014à10:30>

# Partie pratique

# Chapitre 01

Présentation de l'organisme et  
Structure d'activité de l'organisme

**Chapitre I : présentation de l'organisme et structure d'activité de l'organisme .**

Après avoir défini un objet d'étude et établir un certain nombre d'hypothèses, il s'agit de préciser les modalités de recueil des informations afin de les infirmer et les confirmer.

**1)- Présentation de l'établissement :**

C'est une établissement de niveau moyen situé a Djebba (Adekar), elle a ouvert ses portes en octobre 1996 avec une superficie de 3300.00m<sup>2</sup>, elle accueille 194 élèves dont 94 garçons et 100 filles qui sont inscrits dans les 4 niveaux suivants :

a- 1<sup>er</sup> niveau :

- Nombre de garçons : 24
- Nombre de filles : 24

b-2eme niveau :

- Nombre de garçons : 27
- Nombre de filles : 16

c-3eme niveau :

- Nombre de garçon : 20
- Nombre de filles : 31

d-4eme niveau :

- Nombre de filles : 29
- Nombre de garçons : 23

- ❖ Le nombre des enseignants : 19
  - Hommes : 4
  - Femmes : 15
  
- ❖ L'équipement de l'établissement :
  - Nombre de salles : 10
  - Nombre de laboratoires : 02
  - Nombre des ateliers : 01
  - Nombre de cubes d'information : 01
  - Nombre de bureau administratifs : 06

L'établissement CHAHID AHBAB Aarab a toujours gardé son image par rapport aux résultats à acquis par l'ensemble des élèves qui sont passés par cet établissement (54,17%).

La stabilité de staff administratif a contribué à la réussite et au bon fonctionnement d'établissement.

## Chapitre 02

Présentation du guide entretien,  
analyse des données personnelles et  
analyse thématique plus interprétation  
des données

## Chapitre 2 : Presentation du guide d'entretien, analyse des données personnelles et analyse thématique plus interpretation des données

---

### **1- Présentation du guide d'entretien :**

**a-La durée du stage :** notre stage pratique c'est déroulé au CEM CHAHID Ahbab Aarab , avec une durée d'un mois (01) , du 12 mai au 12 juin 2014 .

Dans un premier temps on a visité l'organisme , distribuer des questionnaires exploratoires , afin de bien cerner notre échantillon .

Durant la période des examens on a rencontré pleins de difficultés qui nous empêcher a compléter l'entretien , cela nous a obligé à les rencontrer en dehors de l'établissement.

La période des vacances est un motif qui nous a poussé à utiliser un autre type d'entretien qui est l'interview téléphonique.

### **b-présentation du guide d'entretien :**

On s'est présenté sur le terrain de recherche avec un guide d'entretien qui se compose de quatre axes , chaque axe comporte une serie de questions et une thématique qui est en rapport direct avec le sujet .

- Premier axe , il comprends les données personnelles telles que l'age , situation matrimoniale , ...ect
- Deuxième axe , il se compose d'une serie de question qui ont un rapport avec la famille , à travers ces questions on a essayé de cerner la sphère familiale de nos interviewées.
- Troisième axe , cette axe comporte six a sept questions qui ont un rapport direct avec la sphère professionnelle de nos interogées.
- Quatrième axe , il se compose de divers questions qui détermine les facteurs de la conciliation entre la sphère familiale et professionnelle .

## 2- Analyse des données personnelles

**Tableau N°01 : La répartition des enquêtés selon l'Age :**

<b>Age</b>	<b>Effectifs</b>
<b>22-25ans</b>	2
<b>26-29ans</b>	3
<b>30et 39ans</b>	4
<b>40ans et plus</b>	6
<b>Total</b>	15

Quant aux quatre catégories existant dans notre échantillon :

Pour la catégorie féminine nous avons un effectifs de six (06) pour la catégorie qui varie entre (40ans et plus) puis (04) qui ont l'Age entre trente et trente neufs ans(30 et 39ans)et trois (03)pour la catégorie entre (25 et 29ans)et les deux (02) qui restent appartiennent a la catégorie d'Age qui est moins de 25 ans.

Donc on peut dire que notre échantillon est varié.

## Chapitre 2 : Presentation du guide d'entretien, analyse des données personnelles et analyse thématique plus interprétation des données

---

### **Tableau N°02 : La répartition de l'échantillon selon la Situation Matrimonial :**

<b>Type de ménage des femmes</b>	<b>Effectifs</b>
<b>Célibataire</b>	1
<b>Mariée</b>	13
<b>Divorcée</b>	1
<b>Total</b>	15

Concernant la Situation Matrimoniale des femmes enquêtées, le tableau ci-dessus indique que la plus grande partie de nos enquêtés sont concernés par l'alliance matrimoniale ayant un effectifs de 13/15 éléments par contre 1/15 éléments sont de Célibataire et 1/15 pour la catégorie Divorcées.

### **Tableau N°03 : La répartition des enquêtées selon le Milieu**

#### **Géographique :**

<b>Milieu géographique</b>	<b>Effectifs</b>
<b>Urbain</b>	12
<b>Rural</b>	03
<b>Total</b>	15

La quasi-totalité de l'échantillon avec un ratio de 12/15, regroupe les femmes issues d'un milieu urbain et 03/15 vivent dans un milieu rural.

## Chapitre 2 : Presentation du guide d'entretien, analyse des données personnelles et analyse thématique plus interprétation des données

---

L'une de nos interviewées a commenté le fait qu'elle préfère vivre en ville en disant : « *Je trouve que c'est mieux d'habiter près de mon lieu de travail pour diminuer les coûts du transport et gagner du temps* », on constate que c'est une cause purement économique, contrairement à une autre, elle affirme que : « *J'habite près de mon lieu de travail et cela est me permet de passer beaucoup plus de temps chez moi avec mes enfants , et au lieu de faire 1h ou plus de trajet, là je fais même pas 15 minute, donc c'est un avantage* ». Contrairement à la première cause, habitée près de son lieu de travail, est un avantage social.

**Tableau N°04 : Répartition de l'effectif selon le type de famille :**

Type de famille	Effectifs
Élargie	05
Nucléaire	10
Total	15

Ce tableau nous indique que 10/15 de nos enquêtées vivent dans une famille de type nucléaire et 05/15 de type élargie.

L'influence de la variable (type de famille) sur la conciliation entre vie famille et professionnelle peut se mesurer par l'analyse qualitative des propos requis en faisant référence à certains dires , l'une de nos interrogées nous a dit : « *la belle-famille me rend les choses complique les choses , c'est très difficile pour une femme qui travaille , depuis la nuit des temps la belle fille et la belle - mère ne s'entendent pas mais je trouve que c'est un peu normal ,deux femmes sous le même toit l'une intellectuelle et l'autre illettrée , l'une travaille , autonome et l'autre inactive dépendante , deux situations sociale totalement*

## Chapitre 2 : Présentation du guide d'entretien, analyse des données personnelles et analyse thématique plus interprétation des données

---

*différentes , c'est pour cela que c'est difficile d'être en équilibre » ,elle estime que la cohabitation avec la belle-famille reste pénible elle ajoute : « si tu veux mesurer le degré de complications des relations entre la belle mère et sa bru, il suffit juste d'affronter deux circuits électriques le plus et le moins et imaginaire le résultats ».*

L'un des enseignante a dit : « *c'est difficile d'organisé son temps et de faire un planning propre à soi quand en vit avec la belle famille, car on dépend d'eux, c'est la majorité qui l'emporte surtout quand tu vis avec les belles sœurs ».*

Une autre témoigne : « *quand j'ai été avec ma belle- famille j'étais totalement chamboulée dans mon travail et mes responsabilités familiales, et désorienté à mon retours à la maison une autre journée commence pour moi, je dois être au même rythme que les autre, j'étais obligée de me sur passer maintenant comme je vis seule, je suis très alaise, aucun problèmes et aucun souci ! bien que mon mari n'est pas exigeant ».*

« Depuis que je suis mariée et moi je vis indépendamment d'eux on se voit de temps à autre et dans les occasions donc je n'ai pas de problème avec ma belle-famille ». Nous déclarons l'une de nos enquêtées.

A partir de ces énoncés, on constate que celles qui vivent avec la belle-famille, elles ont du mal à concilier entre les deux sphères (famille et profession), contrairement à celles qui vivent seules. Donc la belle-famille est souvent un handicap devant la conciliation entre la vie familiale et professionnelle de nos échantillons.

## Chapitre 2 : Presentation du guide d'entretien, analyse des données personnelles et analyse thématique plus interprétation des données

---

**Tableau N° 05 : La répartition des effectifs selon le nombre d'enfants :**

<b>Nombre d'enfants</b>	<b>Effectifs</b>
<b>Pas d'enfant</b>	02
<b>Un enfant</b>	05
<b>Deux enfants</b>	07
<b>Trois et plus</b>	01
<b>Total</b>	15

L'analyse statistique de ce tableau démontre, que plus de la moitié de notre échantillon avec un ratio de 07/15 ont (02) deux enfants, en enchaînant avec 06/15 ayant (01) un enfant et respectivement celles qui ont (03) trois et sans enfants avec un taux de 01/15.

L'analyse qualitative de notre variable (nombre d'enfants), son influence sur la conciliation des deux sphères peut se mesurer par le nombre d'enfants, plus le nombre d'enfants est élevé (deux enfants, trois enfants et plus), la conciliation devient de plus en plus difficile. L'une de nos interviewées qui a (02) deux enfants nous a dit « *a cause le manque du temps et surtout les niveaux scolaires différents, j'ai du mal à faire le suivi scolaire de mes deux enfants* ».

Une autre avec (03) trois enfants affirme que : « *c'est difficile de garder l'équilibre, avec trois enfants! Je dois les préparer tous les jours, mais ce qui me fatigue le plus c'est d'accompagner les deux plus âgé à l'école et la plus jeune à la crèche, surtout que la crèche et l'école sont loin l'un de l'autre* »

Par contre celles qui ont (01) un enfant au plus, la conciliation est plus facile, l'une des enquêtées nous a dit : « *j'ai aucun problème avec ma fille concernant*

## Chapitre 2 : Presentation du guide d'entretien, analyse des données personnelles et analyse thématique plus interprétation des données

---

ses études, car son école est près de la maison, je la dépose et je continue vers mon travail, et comme elle est au primaire je ne prend pas beaucoup de temps pour révisions ».

### 3- L'analyse thématique

#### a) La sphère familiale

Nous allons analyser quelques questions qui se rapportent à cet axe, cette étape consiste à cerner le degré d'influence de la sphère familiale sur le processus de conciliation.

On a dégagé dans cet axe trois questions, que nous jugeons importantes et plus pertinentes sur l'ensemble des questions posées à savoir :

1. Que pense votre mari de votre travail ?
2. Entre vos responsabilités familiales et vos engagements professionnels trouvez-vous du temps à communiquer avec vos enfants et votre conjoint ?
3. Pensez-vous que vos obligations familiales sont un obstacle pour vos promotions professionnelles ?

Après l'analyse des différents entretiens concernant la première question « L'avis du mari sur le travail de la femme ». Nous avons retenu trois importantes réponses :

Ceux qui sont compréhensives, avec un nombre de 10/15, il représente plus de la moitié de nos entretiens.

## Chapitre 2 : Presentation du guide d'entretien, analyse des données personnelles et analyse thématique plus interprétation des données

---

L'une de nous interviewée dit : « *Il m'arrive des fois de rentrer en retard à la maison à cause des réunions ou des séances de supplémentaires, il suffit juste d'appeler mon mari et lui dire que j'ai une réunion donc je tarderai un peu et le problème est réglé* ».

Une autre ajoute « *, mon mari m'aide à préparer le dîner ou il s'occupe de révision de notre fil... toujours quand je rentre du travail fatigué !* ».

La deuxième repense avec un nombre de 02/15 lesquelles confirment que leurs maris les soutiennent en ce qui concerne leur travail.

L'une des enseignantes déclare : « *Mon mari est le directeur d'établissement ou je travail (cette établissement) donc il est conscient de la lourdeur de mon travail, il me soutient quand j'ai un problème, il essaye toujours de trouver des solutions pour moi* ».

Une autre interrogée appuie cet avis : « *j'ai fait une formation professionnelle et il m'a fallu faire un stage de trois mois au niveau d'Alger, au début j'ai refusé à cause de mes responsabilités familiales, si j'ai ce diplôme aujourd'hui c'est grâce au soutien de mon mari et mes encouragements* ».

Les 03/15 interrogées avouent que leurs maris sont indifférents au sujet de leur travail.

L'une de nos enquêtée témoigne : « *Mon mari ne s'intéresse plus à mon travail et moi je n'aborde jamais ce qui concerne mon travail comme sujet de discussion* ».

S'ajoute à elle un autre avis : « *Mon travail n'a jamais été une préoccupation pour mon mari mon travail comme sujet de discussion* ».

## Chapitre 2 : Présentation du guide d'entretien, analyse des données personnelles et analyse thématique plus interprétation des données

---

L'analyse de la deuxième question, « Entre vos responsabilités familiales et professionnelles trouvez-vous du temps à communiquer avec votre conjoint et vos enfants » ? On a dégagé trois niveaux de réponses :

Le niveau le plus dominant 08/15 affirme que des fois seulement elles arrivent à trouver du temps pour communiquer avec leurs familles.

La responsable des enseignantes dit : « *Comme mon conjoint travaille loin et il ne rentre que les week-ends, le téléphone est un utile de communication entre nous ! Avec mes enfant je le fait des foi ce n'est pas toujours évident de trouver du temps, ce qui est un peu dommage pour une femme qui travail* ».

Une autre opinion qui appuie le premier avis : « *Le travail et les tâches ménagères ont pris tous mon temps, c'est pour cela que j'ai du mal à entretenir une longue communication avec mon conjoint et mes enfants* ».

Un autre niveau avec 02/15 qui affirme, qu'elles communiquent peu avec leurs enfants.

« *Je passe presque tout mon temps au travail, je rentre directement au tâches ménagères, mon mari scotché devant sa télévision et mon fils avec ses amis ou avec la playstation. On se voit pas beaucoup donc on communique peu !* » déclare une interrogée.

« *C'est difficile de trouver du temps pour être avec mes enfants, comme j'ai fait une journée très chargée par mes engagements professionnels et mes responsabilités familiales* ». Ajoute une autre.

05/15 lesquelles confirment qu'elles trouvent toujours du temps pour communiquer avec leurs familles, pour elles la communication fait partie de leurs responsabilités familiales.

## Chapitre 2 : Presentation du guide d'entretien, analyse des données personnelles et analyse thématique plus interprétation des données

---

L'une des enquêtés répond : « *Je trouve du temps toujours à communiquer avec mon conjoint et mes enfants, la communication entre les membres de la famille est nécessaire, elle renforce les liens, il faut juste savoir organiser son temps* ».

L'autre enseignante répond : « *Pour moi c'est une obligation de communiquer avec les enfants et mon conjoint, je préfère laisser mon ménage de côté pour être avec eux* ».

Dans l'analyse de la troisième et dernière question de cet axe, nous avons dégagé deux avis différents, en ce qui concerne, « Les obligations familiales sont-elles un obstacle pour les promotions professionnelles » ?

05/15 assurant que les obligations familiales sont un obstacle pour leurs promotions professionnelles.

L'une de nos enquêtés soutient : « *Les responsables le disent directement, ils n'aiment pas donner beaucoup de responsabilités au femmes, surtout marié, par crainte des congés de maternités (03 mois et plus), alors ils préfèrent les collègues masculins pour les promotions* ».

Une autre affirme cet avis : « *personnellement, j'élimine toute demande de formation car je ne trouve personne qui veuille prendre en charge mes enfants par conséquent* ».

Les 10/15 qui restent, disent que leurs responsabilités familiales n'ont jamais été un handicap pour leurs promotions professionnelles.

« *Si vous êtes équilibré chez vous, vous aurez un bon rendement au travail. Pour moi, ma famille n'a jamais été un obstacle pour mon travail, au contraire,* ».

## Chapitre 2 : Presentation du guide d'entretien, analyse des données personnelles et analyse thématique plus interprétation des données

---

S'ajoute au premier avis, celui de la responsable de laboratoire, « *il faut juste savoir organiser son temps, à 16h30 je plie le coté travail et je me libère pour ma famille et le lendemain quand je rentre à 08h au travail je me concentre à 100%* ».

### **b) La sphère professionnelle**

C'est le deuxième axe du guide d'entretien, cette étape consiste à cerner l'influence de la sphère professionnelle sur le processus de conciliation. Nous avons dégagé deux questions importantes sur l'ensemble des questions posées :

1. Trouvez-vous des obstacles à vous faire obéir vos subordonnés masculins ?
2. Que pensez-vous du rôle de travail enseignant pour une femme dans une société comme la notre ? (société masculine)

L'analyse de la première question, « trouvez-vous des obstacles à vous faire obéir vos subordonnés masculins » ? Nous a donné deux suppositions de repense.

La première supposition avec 12/15 disent qu'elles n'ont pas de problème à se faire obéir par leurs collègues masculins.

« *Je suis diplomate dans mon travail, et j'utilise la communication, quand je me trouve devant une situation complexe je fais appel à la réglementation puisque j'essaye d'être juste donc les hommes doivent accepter ça et obéir* ».

## Chapitre 2 : Présentation du guide d'entretien, analyse des données personnelles et analyse thématique plus interprétation des données

---

Une autre personne ajoute : *« Non, je communique facilement avec les hommes, il ne faut pas être injuste ni faire des points de mesure, il faut juste connaître la manière de demander les choses ».*

03 /15 qui restent affirment, qu'elles ont du mal à se faire obéir par leurs subordonnés masculins.

L'une de nos enquêtée certifie : *« Certains n'admettent pas que leur responsable ou leur collègue, soit une femme surtout l'ancienne génération avec leurs idées reçues sur cette dernière ... ».*

Une autre appuie son opinion : *« Pour les hommes la femme et la maîtresse de son foyer pas plus. Il leur fait peur que leur responsable ou collègue soit une femme et ils voient mal cette chose, ».*

La deuxième question de cet axe, *« L'avis des femmes sur leur travail autant qu'enseignante dans une société à caractère masculin ».*

Cette question comporte trois catégories de repenses :

Avec un nombre élevé de 11/15 affirment que leurs rôles autant qu'enseignante est difficile.

*« C'est difficile pour une femme de s'introduire dans un monde masculin, il reste toujours comme la notre est très compliqué ».* L'une de nos interviewée.

Affirme une autre interlocutrice : *« Comme notre société est une société masculine par excellence donc pour qu'une femme détient sa place, il lui faut beaucoup de courage... ».*

01/15 elles n'ont pas de problèmes avec leurs statuts.

## Chapitre 2 : Presentation du guide d'entretien, analyse des données personnelles et analyse thématique plus interprétation des données

---

*L'une des enquêtés dit : « Je pense que notre société à vraiment évolué en ce qui concerne le rôle de la femme, les mentalités ont changé, donc être enseignante ou une simple employée cela ne change rien pour moi ».*

*« L'époque de la femme dévouée, effacée c'est du passé pour moi maintenant la femme à le même statut que l'homme y'a aucune différence entre les deux sexes, du moins c'est mon opinion ! » défend une autre.*

Avec un nombre de 03/15 pensent que le statut de l'enseignante est moyennement maîtrisable dans une société comme la notre.

*« Cela dépend des gens auquel nous avons à faire, il y a ceux qui ont toujours la mentalité archaïque, les têtes brûlés qui n'admettent pas que nous sommes dans une époque ou la femme est égale à l'homme... ».*

Une interrogée déclare : *« Dans n'importe qu'elle domaine ou tu te trouve il ya des hauts et des bas, c'est le même cas pour le statut de l'enseignante, même les collègues masculins passent pas des situations difficiles donc cela ne concerne pas que les femmes ».*

### **c) La conciliation**

C'est la troisième et la dernière thématique de notre guide d'entretien, elle comporte en généralité cinq questions, dont trois d'entre elles jugées intéressantes et pertinentes à savoir :

1. Trouvez-vous des obstacles à concilier entre travail-famille ?
2. Pensez-vous que votre belle-famille rend la conciliation de plus en plus difficile entre les deux sphères ?

## Chapitre 2 : Présentation du guide d'entretien, analyse des données personnelles et analyse thématique plus interprétation des données

---

3. Pensez-vous que l'établissement à sa marge de responsabilité pour rendre la conciliation plus facile ?

Commençant par l'analyse de la première question : « Les obstacles rencontrés pour équilibrer entre profession et famille », cette dernière, distingue deux avis différents :

Le premier avis avec 05/15 confirme, qu'elles ont du mal à concilier entre leur vie familiale et professionnelle à cause du manque de temps.

Une de nos interlocutrices dit : « Du moment qu'on passe 9h au travail, à 17h c'est une autre journée qui commence, pour pouvoir reprendre au besoin de la famille et les tâches ménagères quotidiennes »

Ajoute une autre : « *Je me trouve obligée de sacrifier quelque responsabilité familiale au détriment de mon travail, A cause du manque de temps, je ne dispose que de la moitié de celui de la femme au foyer c'est fatiguant et stressant* »

Le deuxième avis avec 10/15 affirme qu'elles n'ont aucun problème à concilier entre les deux sphères.

Une déclaration faite par l'une des enquêtées : « *Vu que mon mari et moi travaillons dans le même établissement et mes deux enfants sont scolarisés... Actuellement je n'ai pas d'obstacle entre mon travail et ma famille* »

Une autre affirme : « *Mon travail est devenu une routine, alors travail-famille c'est mon quotidien, il suffit juste de savoir comment gérer son temps,* ».

L'analyse de la deuxième question de cet axe : « La belle-famille est-elle un obstacle qui entrave la conciliation », elle engage deux repenses.

## Chapitre 2 : Presentation du guide d'entretien, analyse des données personnelles et analyse thématique plus interprétation des données

---

10/15 confirment que la belle famille est un handicap devant la conciliation entre la vie familiale et professionnelle.

L'une de nos interviewées déclare : *« A côté des responsabilités familiales et les engagements professionnels ajoute une troisième obligation, celle de la belle-famille dont la conciliation entre ces obligations devient de plus en plus difficile ».*

Une autre interrogée appuie son avis : *« j'ai du mal à organiser mon temps comme je suis avec ma belle-famille, en quelque sorte je dépends d'eux, c'est difficile de cohabiter avec la belle-mère et la belle-sœur surtout quand ces dernières ne travaillent pas à l'extérieur (...) elles sont très exigeantes ».*

05/15 disent que la belle famille ne fait pas partie des obstacles qui entravent la conciliation entre famille-travail.

*Il s'agit de savoir gérer les situations dans lesquelles tu te trouves, ma belle-famille n'a jamais été un obstacle dans mon travail car elle n'a aucun rapport avec ce dernier ».*

Un autre commentaire : *« Pourquoi ma belle-famille serait-elle un handicap pour la conciliation, c'est vrai que ce n'est pas la même chose quand vous vivez seule avec votre mari, mais c'est une question d'organisation, il suffit juste de bien gérer son temps ».*

La troisième question de cette thématique il s'agit de : *« Est ce que l'établissement pour rendre à sa marge de responsabilités pour rendre la conciliation plus facile ? »*

## Chapitre 2 : Presentation du guide d'entretien, analyse des données personnelles et analyse thématique plus interprétation des données

---

On a dégagé deux repenses :

Avec un nombre important de 10/15, déclarent que l'établissement est impliquée dans le processus entre famille et profession, l'une de nos interviewée certifie que : *« Le directeur est très compréhensif et il est flexible en ce qui concerne les retards à condition que cela soit pour une raison valable (bien sur), en plus c'est un avantage pour nous les femmes de gagner du temps quant on sort du travail l'après-midi... »*

Une autre ajoute : *« Dans notre établissement chaque week-end en charge l'un des employés à être responsable de tout ce qui se passe dans l'établissement ce jour-là on ça ; astreinte ; les femmes sont exclues dans ce programme, on leur laisse le week-end pour s'occuper de leurs familles, pour moi c'est un moyen pour faciliter les choses ».*

05/15 disent que l'établissement ne donne pas beaucoup de chance pour rendre la conciliation entre la sphère familiale et professionnelle plus commode.

Une interrogée justifie ça en disant : *« L'établissement ne pense pas au bien être des femmes ... ».*

L'autre dit : *« L'établissement est un système d'éducation, il essaye de faire maximum pour augmenter le niveau des élèves et le directeur nous oblige de ne pas faire aucun retard ou absence ».*

#### 4- Interprétation des données

Il est question dans cette étape de vérifier les hypothèses émises au départ, à ce stade l'interprétation des données renvoi à l'affirmation ou l'infirmité des hypothèses de recherche, pour le faire on doit revenir sur les éléments déduits après l'analyse des propos recueillis de chaque axe à l'aide des entretiens faits au moment du stage auprès des 15 femmes enseignantes

La première hypothèse « La femme enseignante assume ses engagements professionnels et ses responsabilités familiales sans provoquer un déséquilibre dans les deux sphères ».

Cette dernière porte sur le fait que la femme enseignante arrive à concilier entre ses responsabilités familiales et ses engagements professionnels. Cette supposition affirmée du moment où leur travail ne perturbe pas leur famille et vis-vers-a, en plus la majorité de notre échantillon confirme qu'il ne trouve pas d'obstacle à concilier entre famille-profession, pour elles c'est une question d'organisation des gestions du temps.

Sur ce fait, on peut dire que nos enquêtées sortent de la règle de : **Françoise BATTAGLIOLA** dans son ouvrage intitulé : « Histoire et évolution du travail des femmes » au sujet que : « *Les femmes n'atteignent que très peu des postes de direction et de haute responsabilité en peut expliquer leur refus de s'investir à « plein temps » dans une fonction à responsabilité par désir d'allier vie de famille et vie professionnelle* »<sup>1</sup>

La plus part de nos interrogées ont accédé au poste d'enseignement par un remplacement ou une promotion adéquate nouveau poste, sans pour autant que cela affecte le bien être de leur famille, au contraire c'est par le mérite qu'une

---

<sup>1</sup> BATTAGLIOLA Françoise, « **histoire et évolution du travail des femmes** », édition la découverte 2000, P 15.

## Chapitre 2 : Présentation du guide d'entretien, analyse des données personnelles et analyse thématique plus interprétation des données

---

femme accède à un poste d'enseignement, c'est en règle générale quand une femme perce c'est vraiment parce qu'elle est compétente, le poste d'enseignement est une considération et une preuve de leurs potentiels.

A capacités identiques, les femmes n'ont pas les mêmes possibilités d'évaluation dans la carrière. La stagnation est attribuée à de différentes raisons. Les unes sont liées aux difficultés que rencontrent les femmes dans la gestion de leur vie professionnelle et familiale, les autres sont liées aux modes relationnels qui influent sur les relations de travail et les promotions.

La conciliation entre la responsabilité familiales et les engagements organisationnelles est très coûteuse sur différents plans, les enfants sont souvent la préoccupation majeure des femmes qui travaillent en générale et femme enseignante en particulier ; (le manque d'infrastructure d'accueil pour les enfants en bas d'âge, l'absence de cantines scolaires...etc.). Les femmes qui travaillent sont obligées de trouver des solutions individuelles puisque c'est le bien être de leurs enfants qui est en jeu et sur leur éducation et suivi, qu'elles sont socialement jugées.

On appui cet avis avec **CHERIFATI-MERABTINE Doria** qui affirme que « *L'articulation entre vie familiales et professionnelles semble de plus en plus difficile pour les femmes qui travaillent, on ne peut parler de son travail sans se réfères à l'activité domestique, à la famille, il y'a comme une difficile dichotomie entre ces deux espaces pour cette catégorie de femme* ». <sup>1</sup>

La deuxième hypothèse : « L'amplification des responsabilités dans la sphère professionnelle d'une femme enseignante laisse cette dernière négliger quelques aspects de sa vie familiale ».

---

<sup>1</sup> CHERIFATI-MERABTINE Doria, « **la femme entre sphère professionnel et familiale** », les cahiers de CREAD, revu publié par le centre de recherche en économie appliqué pour le développement N° 74, Algérie 2005.

## Chapitre 2 : Présentation du guide d'entretien, analyse des données personnelles et analyse thématique plus interprétation des données

---

L'implication de la femme enseignante dans son travail et la lourdeur de ses responsabilités professionnelles, la laisse passée devant certaines de ses responsabilités familiales. Cette hypothèse est aussi affirmée puisque plus de la moitié de notre échantillon dit, elles ont du mal à trouver du temps à communiquer avec leurs famille et à faire elles-mêmes le suivie scolaire de leurs enfants.

En peut expliquer ça par l'augmentation des responsabilités familiales et le manque d'aide dans la sphère familiale chez la femme comme c'est la gestion du foyer lui revient de droit, malgré l'évolution du statut de la femme et les différentes transformations qui ont été surgies dans les différents domaines (économique, politique, social...).

On peut expliquer cette conception avec l'étude qu'a fait **BOUTEFNOUCHET** sur l'évolution de la structure familiale et du statut de la femme, il reste que son rôle au sein de la famille n'est pas vraiment touché par ces modifications, car l'existence domestique, dans la maison demeure le lieu féminin par excellence.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> BOUTEFNOUCHET Moustapha, « la famille algérienne, évolution et caractéristiques récentes », édition SNED, Alger 1982.

**Conclusion**

## ***Conclusion***

---

### ***Conclusion***

L'entrée des femmes sur le marché de l'emploi est devenue une réalité et une nécessité inéluctable quoique cette situation ne les empêche pas de répondre aux exigences de la vie familiale.

Nous avons vu tout au long de ce travail que les enseignantes de CEM CHAHID AHBAB AARAB arrivent à concilier entre leur vie familiale et professionnelle sans qu'elle provoque un déséquilibre dans les deux sphères.

En terme de conclusion de cette étude, on résulte que le mari, joue un rôle très important dans la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle ainsi que ses femmes qui travaillent au CEM ont le temps de pratiquer des loisirs cela prouve qu'elles ont concilier entre les deux sphères.

Donc la femme a utilisé le monde extérieur de cette activité comme un moyen pour compléter son rôle domestique.

Ces conclusions sont les résultats d'un travail de terrain basé sur une approche qualitative à travers des recherches documentaires et des entretiens.

### **Opinion personnelle**

#### **Comment mener une vie plus équilibrée?**

En générale, les femmes qui souhaitent trouver un meilleur équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée ont avantage à définir clairement leur priorités, à gérer leur temps en fonction de ces priorités et à bien réfléchir à la manière dont elles souhaitent utiliser leur temps et dans quelles activités.

Pour les personnes engagées dans une relation de couple, le partage des tâches, l'appréciation et le respect mutuels sont importants.

# La liste bibliographique

# La liste bibliographique

## La liste bibliographique :

### 1- Les ouvrages méthodologiques :

- 1- ACTOUF Omar, Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Édition Québec, 1987.
- 2- ANGERS Maurice. Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, Édition Casbah, Alger, 1997.
- 3- GRAWITZ Madeline, Lexiques des sciences sociales, 7eme édition Dalloz, Paris 1999

### 2-Les ouvrages sociologiques :

- 1- ADDI Lahouari, Les mutations de la société algérienne, Ed la découverte, Paris, 1999.
- 2- ARBORIO. Anne-Marie et FOURNIER Pierre, « l'enquête et ses méthodes : l'observation directe », NATHAN, Paris, 1999
- 3- BOUTFNOUCHT Moustafa, La famille Algérienne évolution et caractéristique récent, Édition SNED, Alger, 1982.
- 4- BATTAGLIOLA François, Histoire du travail des femmes, Edition la découverte, 2000.
- 5- CHERIFATI-MERABTINE Doria, la femme entre sphère professionnel et familiale, les cahiers de CREAD, revu publier par le centre de recherche en économie appliqué pour le développement N° 74, Algérie 2005.
- 6- KHOUDJA Souad, A comme Algérienne, ENAL, Alger, 1991.
- 7- KHOUDJA Souad, Les Algériennes du quotidien, ENAL, Alger, 1987
- 8- LAUFER. Jacqueline : « Les femmes Contours et caractères », FNSEE, Paris, P1995

- 9- MILLIOT (1) « **Introduction à l'étude de droit musulman** », Paris, 1970
- 10- 'الإسكندرية' ، 'عاطف غيث'
- 11- WILLIAM Grossin, « **Le travail et le temps (horaires durée rythme) atropos** », Paris.

### 3- La liste des dictionnaires :

1-BOUDON Raymond et les autres, **Dictionnaire de sociologie**, Larousse, Paris, 2003.

2-Ferréol Gilles, **Dictionnaire de sociologie**, 3eme édition Arnaud Colin, Paris, 2004

3- Jean Claude GEHENNE, **Dictionnaire thématique de science économique et sociale**, 1<sup>ere</sup> édition, DUNOD, Paris, 1995

### 4- Les revues et thèses :

- 1- CHERIFATI- Merabtine, Doria, **Femme cadre entre sphère professionnelle et familiale**, in les cahiers du CREAD, revue publié par le centre de recherche en économie appliqué pour le développement, N°74, Algérie, 2005.
- 2- ONS : **Spéciale statistique, résultat de l'enquête emploi féminin de conseil national économique et sociale** N°35 rétrospective 1962-1991, Alger.

## 5- Les sites web :

- 1- www. Mémoiroline.com/04 /08/1093/M-conciliation-vie-privée-vie professionnelle-engagement-travail. Html.
- 2- <http://www.globebet.org/horizon-local/1997>
- 3- <http://go.microsoft.com/fwlink/?linkid=69157>
- 4- [http://www.google-books.fr/lechalement sexuels/cnrl,france,22aout2014](http://www.google-books.fr/lechalement_sexuels/cnrl,france,22aout2014)
- 5- www.bing.com/serch/le+travail+de+la+femme+pendant+la+renaissanc e:consulter le 05/06/2014 à 10h00
- 6- fr.wikipedia.org/wiki/travail+des+femmes consulter le 26/07/2014 à 20 h 30.
- 7- www.exalead.com/search/web/résultats/=conciliation+entre+la+vie+ privée+et+la+vie+ Professionnelle+des+femmes/consultez le05/MAI/2014 à 16 h 00
- 8- [www.algerie-focus.com/blog/2010/consulter le 13/07/2014](http://www.algerie-focus.com/blog/2010/consulter_le_13/07/2014) à 08 h 15
- 9- Fr. Wikipedia.org/wiki/travail-des-femmes/enseignante
- 10- Temps de travail des enseignantes  
<http://go.microsoft.com/fwlink/linkid=69157>consultez le13/juillet/2014 à20:à
- 11- www.agora.qc.ca/search/web/results/=la+femme+entre+vie+privé e+et+vie+professionnelle/=consulter le 13 juin 2014à 22 :00
- 12- www.metcrawler.com/blog/travail+femme/consulter; le 10mai2014à 18 :00

# Annexes

**A. Données personnelles:**

1. Quel âge avez-vous?
2. L'Etat Matrimonial?
3. Quel est votre milieu géographique?
4. Vous vivez dans quel type de famille?
5. Avez-vous des enfants? Combien?

**B.La sphère familiale :**

1. Que pense votre mari de votre profession?
2. Est-ce que votre mari vous aide dans les tâches ménagères (domestiques) ?
3. Appart votre mari qui vous aide dans vos tâches ménagères?
4. Le travail domestique consomme-t-il toute votre énergie?
5. Entre vos responsabilités familiales et vos engagements professionnelles trouvez-vous du temps à communiquer avec vos enfants et votre conjoint?
6. Est-ce que vos engagements professionnels vous empêchent de faire vous-mêmes le suivi scolaire de vos enfants?
7. Pensez-vous que vos responsabilités familiales sont plus nombreuses que celles des femmes au foyer?
8. Pensez-vous que vos obligations familiales sont un obstacle pour vos promotions professionnelles?

Si c'est oui comment?

**C.La sphère professionnelle :**

1. Trouvez-vous des obstacles à vous faire obéir par vos subordonnés masculins?

2. Que pensez-vous du rôle de travail enseignant pour une femme dans une société comme la notre? (Société masculine)

3. Pourquoi vous travaillez?

4. Si on vous demande de faire un classement, vous penchez dans quel côté, famille ou profession?

5. votre poste vous procure-t-il beaucoup plus d'avantages ou d'obstacles?

#### **D. Conciliation :**

1. Trouvez-vous des obstacles à concilier entre votre travail et votre famille ?

2. Quel est l'obstacle majeur qui rend la conciliation de plus en plus difficile?

3. Est-ce qu'il vous arrive de penser que vous avez un double rôle entre famille et profession?

4. Pensez-vous que votre belle-famille rend la conciliation entre les deux sphères plus difficile?